

Conseil de Paris
Séance des 29 et 30 septembre 2009

Projet de délibération DU 2009-140
Approbation du projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de Paris

Amendement présenté par Frédérique CALANDRA, les élu(e)s du groupe Socialiste, Radical de Gauche et Apparentés et des élu(e)s de la majorité du 20^{ème} arrondissement relatif à la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme

→ Modification des périmètres de réserves P20-6 et P20-9 (villa des Otages)

Afin de pouvoir aménager un espace vert de qualité et de taille suffisante pour le quartier ainsi qu'un équipement public de proximité et de favoriser les liaisons piétonnes du quartier, il est proposé d'intégrer dans les « emplacements réservés et périmètres de localisation d'espaces verts, équipements publics ou voies » :

- La suppression du périmètre de localisation P20-6
- L'extension du périmètre P20-9 afin d'intégrer la construction située 8-10 villa des Otages et l'espace arrière de la Chapelle du Sacré cœur en englobant la parcelle 51 rue du Borrego (la partie espace libre)
- L'affectation de ce périmètre re-découpé à un « équipement culturel, sanitaire ou social » en plus de l'espace vert projeté.
- Une liaison piétonne à réouvrir entre la rue du Borrégo et la rue Haxo en passant par la Villa des Otages et la villa des Hauts de Belleville